

Réf: Dossier N° 056275

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FERME DE MAMAN KO »

Siège social Abidjan, Adjamé, WILLIAMSVILLE SOGEFIA, Lot N.A,
Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME DE MAMAN KO »

Objet : RESTAURATION, ELEVAGE, DÉVELOPPEMENT LOCAL

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, WILLIAMSVILLE SOGEFIA, Lot N. A, Ilot N.A

Dirigeant(s) : Mme ASSAMOHA
EMMANUELLA (GÉRANTE)

DEBORAH REBECCA

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06936
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du 18/11/2021 au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34818/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

